

N° 1 - 11 / 2005 : MAÎTRISE D'ŒUVRE DU RACCORDEMENT DES COMMUNES
D'ARTHÈS, LESCURE D'ALBIGEOIS, SAINT-JUÉRY ET
CUNAC AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE
D'ALBI

Pilote : Assainissement

Autres services concernés : Direction Générale des Services, Finances

Monsieur Jean-Claude De LAPANOUSE, rapporteur,

PUBLIE LE

15 FEV. 2004

Vu la délibération en date du 8 Février 2005 approuvant cette opération

Vu la nécessité d'engager un maître d'œuvre pour assurer le suivi de cette opération

Considérant l'enveloppe prévisionnelle des travaux (2 438 000 €), l'estimation du montant des honoraires du maître d'œuvre dépassera le seuil des 230 000 €, il convient de recourir à une procédure d'appel d'offres pour la passation du marché de Maîtrise d'œuvre.

Vu les articles 33, 57 et suivants et 74 II-d du nouveau Code des marchés publics (Décret N° 2004-15 du 07 janvier 2004) organisant la procédure d'**appel d'offres ouvert** pour la passation des marchés de maîtrise d'œuvre dont le montant est supérieur à 230 000 € HT.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

↳ **Approuve le principe** de missionner un maître d'œuvre chargé de mettre au point le projet détaillé de cette opération et d'en suivre la réalisation.

↳ **Autorise Monsieur Le Président** à signer tous les actes nécessaires à la passation du marché de Maîtrise d'œuvre en question.

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an susdits,

Le Président,
Michel MALATERRE-FOURÈS

